

Les normes

LA ROBINETTERIE

Qu'est ce que la marque NF ?

La marque NF apposée sur un produit atteste que celui-ci est conforme aux normes le concernant et éventuellement à des prescriptions techniques complémentaires demandées par le marché.

Les caractéristiques fixées et contrôlées par AFAQ AFNOR Certification sont précisées dans des cahiers des charges appelés Règles de certification, élaborées en concertation avec les fabricants, les distributeurs, les associations de consommateurs, les laboratoires et les pouvoirs publics.

Les Règles de certification concernant la robinetterie sont identifiées par le numéro 077.

Le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), la SFC (Société Française de Céramique) et le LCIE (Laboratoire Central des Industries Electriques) effectuent les essais sur les produits et les audits des unités de fabrication dans le cadre de cette application.

Sur quels produits se trouve la marque NF ?

La marque NF est apposée sur les produits suivants :

- NF EN 200 : Robinets simples et mélangeurs
- NF EN 817 : Mitigeurs mécaniques
- NF EN 1111 : Mitigeurs thermostatiques
- NF EN 246 : Régulateurs de jets
- NF EN 274 : Systèmes d'évacuation
- NF EN 112 : Douchettes
- NF EN 113 : Flexibles
- NF EN 816 : Robinets à fermeture automatique
- NF EN1717 : Protection contre la pollution de l'eau potable par clapet anti-retour sur tous les produits douche, bain-douche et évier à douche.

et précise des classements pour certains de ceux-ci.

Qu'apporte la marque NF ?

La marque NF – ROBINETTERIE SANITAIRE certifie la conformité des produits au règlement NF 077 approuvé par AFNOR. Elle vérifie l'aspect général, la résistance à la corrosion, l'interchangeabilité, la durabilité, etc. Les performances réelles des robinetteries sont précisées dans les classements.

Le classement E.A.U. pour les mélangeurs et les robinets simples (voir tableau page suivante)

La norme NF EN 200 définit les performances minimales à atteindre (étanchéité, résistance à la pression, débit, résistance mécanique, endurance, protection contre les retours d'eau, acoustique). Le Document Technique 2 issu de NF 077, complément aux Règles de Certification de la Marque NF, définit les conditions d'obtention du classement EAU qui permet de classer les robinetteries en fonction de leurs performances réelles dans 3 caractéristiques indépendantes les unes des autres :

- E (comme Ecoulement) pour le débit
- A (comme Acoustique) pour le bruit
- U (comme Usure) pour la durabilité

Un bon comportement aux à-coups dus à la fermeture rapide du débit est nécessaire pour obtenir le classement EAU. Le choix de chacune des caractéristiques E, A et U est fonction des besoins de l'utilisateur ou de la destination prévue du robinet.

Le classement E.C.A.U. pour les mitigeurs mécaniques (voir tableau page suivante)

Aux performances minimales définies par la norme NF EN 200, la norme NF EN 817 définit en plus un critère de sensibilité. Le Document Technique 3 issu de NF 077 définit les conditions d'obtention du classement ECAU qui permet de classer les robinetteries en fonction de leurs performances réelles dans 4 caractéristiques indépendantes les unes des autres :

- E (comme Ecoulement) pour le débit
- C (comme Confort) pour les paramètres propres à ces produits (fidélité, constance de température)
- A (comme Acoustique) pour le bruit
- U (comme Usure) pour la durabilité

Un bon comportement aux à-coups dus à la fermeture rapide du débit est nécessaire pour obtenir le classement ECAU.

Le classement C1 s'applique aux mitigeurs ayant certaines caractéristiques dimensionnelles et d'effort de manoeuvre. Le classement C2 s'applique aux mitigeurs qui sont, en plus, équipés d'un mécanisme avec limitation du débit.

Le choix de chacune des caractéristiques E, C, A et U est fonction des besoins de l'utilisateur ou de la destination prévue du robinet.

Les normes

LA ROBINETTERIE

Le classement ECAU pour les mitigeurs thermostatiques (voir tableau)

Aux performances minimales définies par la norme NF EN 200, la norme NF EN1111 définit en plus d'autres critères (sensibilité, sécurité coupure eau froide, stabilité température avec variations de pression ou de température. Le Document Technique 4 issu de NF 077 définit les conditions d'obtention du classement ECAU.:

- E (comme Ecoulement) pour le débit
- C (comme Confort) pour les paramètres propres à ces produits (sensibilité, fidélité, sécurité, constance température avec variations de pressions, de températures ou de débit, exactitude de la température affichée, efficacité de la butée 40°C)
- A (comme Acoustique) pour le bruit
- U (comme Usure) pour la durabilité

Le classement C1 s'applique aux mitigeurs ayant un bon comportement aux à-coups dus à la fermeture rapide du débit.

Le classement C2 s'applique si, en plus, le mitigeur est, équipé d'un mécanisme avec limitation du débit.

Le choix de chacune des caractéristiques E, C, A et U est fonction des besoins de l'utilisateur ou de la destination prévue du robinet.

		Classement NF E.A.U. ou E.C.A.U.		Niveaux NF		
Écoulement E	Débit sous 3 bars en l/min Q	E1	$12 \leq Q < 16$	Lavabo, bidet, évier, douche : Q mini ≥ 12 Baignoire : Q mini ≥ 20		
		E2	$16 \leq Q < 20$			
		E3	$20 \leq Q < 25$			
		E4	$25 \leq Q$			
Acoustique A	Lap exprimé en dB(A)	A1	$20 \text{ dB(A)} < \text{Lap} \leq 30 \text{ dB(A)}$	Groupe II Groupe I		
		A2	$15 \text{ dB(A)} < \text{Lap} \leq 20 \text{ dB(A)}$			
		A3	$\text{Lap} \leq 15 \text{ dB(A)}$			
Usure U	Nombre de cycles	U1	Mélangeurs	Organe de manœuvre : Mélangeurs : 200 000 cycles Mitigeurs : 70 000 cycles Bec mobile : 80 000 cycles Inverseur bain-douche : 30 000 cycles		
			Mitigeurs		70 000 cycles	
		U2	Organe de manœuvre :		350 000 cycles	122 500 cycles
			Bec mobile :		140 000 cycles	140 000 cycles
		U3	Inverseur bain-douche :		50 000 cycles	50 000 cycles
			Organe de manœuvre :		500 000 cycles	175 000 cycles
Bec mobile :	200 000 cycles	200 000 cycles				
Inverseur bain-douche :	80 000 cycles	80 000 cycles				
Confort C	Critères	C1	Sensibilité (manœuvre levier) Fidélité (écart température/position levier) Constance de température Effort de manœuvre du levier Ergonomie (dimensions) Résistance aux coups de bélier	Marque NF des mitigeurs mécaniques		
		C2	Système sensible de limitation de débit à 50% Effort de manœuvre pour franchir le point éco, situé entre 3 et 9 N. (entre 2 et 9 N. après 70000 cycles)			

Les normes

LA ROBINETTERIE

Les régulateurs de jet

La marque NF vérifie :

- le débit,
- l'absence de défaut,
- les caractéristiques dimensionnelles.

Les flexibles et les douchettes

Pour les flexibles, la marque NF vérifie notamment :

- les débits,
- l'agrafage des spires,
- les caractéristiques dimensionnelles (interchangeabilité).

Pour les douchettes :

- les débits,
- l'étanchéité,
- la qualité du moulage,
- les caractéristiques dimensionnelles (interchangeabilité).

Les dispositifs de vidage

La marque NF vérifie que :



- les matériaux résistent à l'action des eaux usées domestiques d'une température maximale de 95°C,
- La garde d'eau est d'au moins 50 mm pour empêcher la remontée des odeurs,
- les débits pour permettre une vidange rapide des appareils,
- les caractéristiques dimensionnelles pour permettre l'interchangeabilité.

NOTA : les vidages marqués VS résistent à une circulation d'huile à 150°C pendant 10 mm.

Les robinets à fermeture automatique

Ces robinetteries évitant le gaspillage d'eau sont principalement utilisées dans les lieux publics. Il existe aujourd'hui des robinets simples, des mitigeurs et des robinets d'urinoir de ce type. Ces robinets résistent à 500 000 manoeuvres.

Comment reconnaître un produit NF ?

Pour distinguer les produits admis à la marque NF – ROBINETTERIE SANITAIRE de ceux qui ne le sont pas dans ce catalogue, le monogramme  est placé à côté de l'article en bénéficiant. En outre, pour les reconnaître dans le commerce et lors de l'installation, le sigle  est apposé sur les produits eux-mêmes.

CERTIFICAT DÉLIVRÉ PAR le CSTB, organisme mandaté par AFAQ AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint Denis Cedex

L'ACS (Attestation de Conformité Sanitaire)



Loi française s'appliquant à tous les équipements sanitaires au contact des eaux destinées à la consommation humaine. Cette réglementation atteste par un document, l'ACS, que les matériaux constitutifs de ces équipements ne sont pas susceptibles de dégrader la qualité de l'eau. Les robinetteries Jacob Delafon ont obtenu cette conformité. Pour plus d'information, nous consulter.

LA SÉLECTION CUPI



Les produits qui ont été identifiés dans le tarif sous ce label, ont fait l'objet d'une sélection par un jury indépendant composé de maîtres d'ouvrage et gestionnaires HLM, d'organismes publics et privés d'intérêt général et d'autres partenaires. Il valide la conformité des produits, tant sur le plan des performances techniques, que sur le prix, la distribution...



Cette sélection, qui est valable 2 ans a pour finalité de soutenir les actions d'amélioration de la qualité dans la construction et l'entretien des logements sociaux.